

115
C18F
10 NOV. 76
REF
c4

ACLF

Hebdo Canada



Ottawa, Canada.

Volume 4, No 45
(Hebdomadaire)

le 10 novembre 1976

La visite du premier ministre Trudeau au Japon — Signature d'un accord-cadre 1

Coopération pour l'exploitation des sables bitumineux 4

La chronique des arts 5

L'automne 1976: un printemps pour le troisième âge 6

Le suisse et les tamias 7

Aide canadienne au Laos 8

Un Canadien est élu au Comité des Droits de l'Homme des Nations Unies 8

Visite d'une délégation du Rwanda .. 8

Le Manitoba emprunte des francs suisses 8

La visite du premier ministre Trudeau au Japon — Signature d'un accord-cadre

La visite officielle du premier ministre Trudeau au Japon, du 20 au 26 octobre, dont le principal objectif était de montrer l'importance que le Canada attache à l'évolution de ses relations avec ce pays, a été l'occasion d'une consultation politique du plus haut niveau. Un Accord-cadre sur la coopération économique a été conclu pour contrebalancer le lien contractuel avec la Communauté européenne et ainsi faire progresser la "Troisième option" de la politique extérieure du gouvernement. Dans cet accord-cadre, les deux gouvernements signifient leur volonté et leur intention de faciliter et d'améliorer les transactions commerciales et financières entre les deux pays, et de rehausser la compréhension réciproque des relations économiques bilatérales. Cette visite devait également servir de catalyseur en vue d'un accroissement des échanges culturels entre le Canada et le Japon.

Le premier ministre était accompagné de Mme Trudeau, de trois députés, ainsi que de fonctionnaires de son Cabinet et des ministères des Affaires extérieures, de l'Agriculture, de l'In-

dustrie et du Commerce, des Finances et de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Le premier ministre et Mme Trudeau sont arrivés à Tokyo le 20 octobre, via Osaka, où leur avion a été forcé de se poser en raison du mauvais temps. Le lendemain, après les cérémonies de bienvenue à la salle des réceptions officielles, ils ont été reçus en audience par l'empereur et l'impératrice, et invités ensuite à un déjeuner impérial offert en leur honneur.

A Tokyo, M. Trudeau a eu avec le premier ministre du Japon, M. Takeo Miki, deux entretiens officiels au cours desquels ont été signés l'accord-cadre et un accord culturel. M. Trudeau a aussi rencontré le vice-premier ministre et directeur général de l'Agence de planification de l'économie ainsi que les ministres des Affaires étrangères, des Finances, de l'Industrie et du Commerce internationaux, et de l'Agriculture et des Forêts.

Visite à la Diète

M. Trudeau a visité la Diète, (Chambre des communes du Japon), où il a



Le premier ministre Trudeau, assis au siège de l'Orateur de la Diète, écoute attentivement les explications de M. Maeo, orateur de la Chambre japonaise. A sa droite se tient l'ambassadeur du Canada au Japon, M. Bruce Rankin.

Photo: Presse canadienne

rencontré le président de la Chambre des représentants. Il a ensuite assisté à une réception organisée par la Ligue des parlementaires Japon-Canada association qui regroupe plus de 150 parlementaires japonais intéressés aux affaires canadiennes.

En outre, le premier ministre a présidé un déjeuner-causerie au Keidanren (Fédération des organismes économiques), auquel assistaient un groupe d'hommes d'affaires japonais, ce qui lui a permis de discuter franchement des perspectives d'avenir de la coopération économique canado-japonaise.

Le 22 octobre, M. Trudeau a reçu un doctorat honorifique en droit de l'Université Keio, la plus vieille université du Japon. Il a aussi inauguré le programme d'études canadiennes au Japon en faisant présent de livres aux trois universités japonaises qui participent directement à ce programme. Lors d'une réception donnée par M. Bruce Rankin, ambassadeur du Canada au Japon, le premier ministre a remis au président de l'Association japonaise de hockey sur glace un trophée de hockey, la "Coupe de l'amitié Japon-Canada".

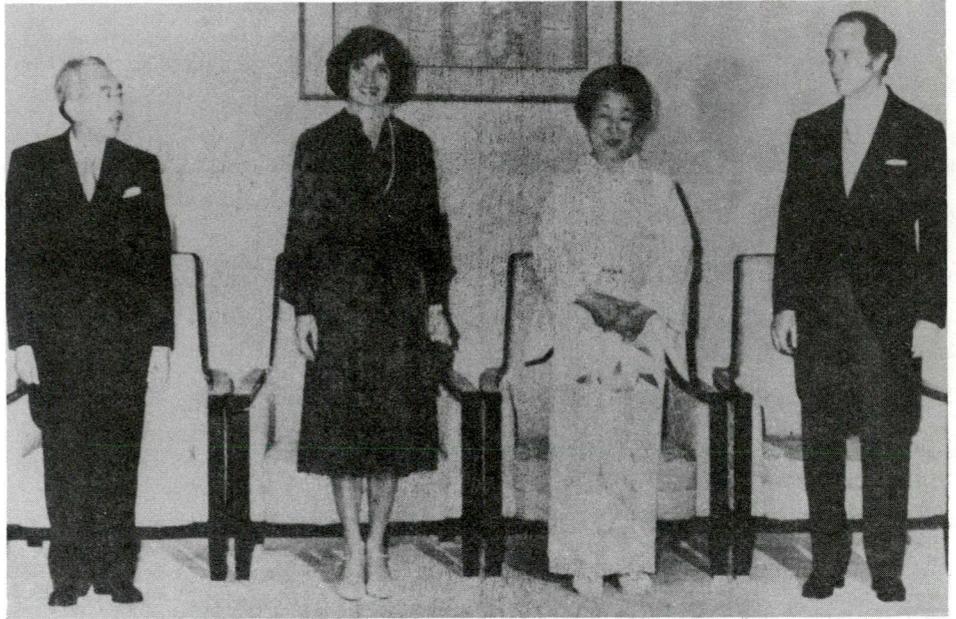


Photo prise au Palais impérial de Tokyo où l'empereur et l'impératrice ont reçu M. et Mme Trudeau.

Week-end de repos

En marge des aspects officiels de leur visite, le premier ministre et Mme Trudeau ont passé un week-end dans la

ville côtière historique de Kanazawa, à environ 200 milles au nord-ouest de Tokyo; c'était l'une des premières fois qu'un dignitaire étranger visitait cette

Discours du premier ministre Trudeau au Cercle national de la presse

Voici les points saillants de ce discours prononcé le 26 octobre, à Tokyo.

"...Les Japonais et les Canadiens se connaissent de vue depuis assez longtemps, mais jusqu'à présent, il y aura eu entre eux plus de curiosité polie que d'intérêt éclairé. Le Canada a ouvert sa première ambassade à Tokyo en 1929, la quatrième seulement de ses missions diplomatiques.

"Un demi-siècle plus tard, on peut dire que seules les vingt dernières années ont répondu de façon appréciable à ce que nous escomptions et que vous escomptiez aussi, j'ai tout lieu de croire. De fait, je pense que nous nous sommes mutuellement déçus. Toutefois, ces dernières années, il nous a bien fallu resserrer nos relations. Le Japon est devenu le deuxième partenaire commercial du Canada: nos échanges annuels se chiffrent aujourd'hui par près de quatre milliards de dollars. Votre pays est une des principales sources de capitaux du Canada.

"...C'est dans une large mesure

pour empêcher que ne s'installe une sournoise indifférence que je suis ici aujourd'hui. Ma visite au Japon ne s'inscrit pas dans le cadre d'une tournée de plusieurs pays. Je ne fais pas escale ici en provenance ou à destination de quelque autre pays. Je suis arrivé directement du Canada, et c'est directement que j'y retournerai cet après-midi. Mon gouvernement attache une importance particulière au Japon et aux relations canado-japonaises.

"C'est pourquoi je me félicite tant que nos deux pays aient, la semaine dernière, conclu un accord-cadre sur la coopération économique. Cet événement marquait l'aboutissement fructueux de négociations entamées en 1974 et qui sont, en quelque sorte, le pendant de nos pourparlers, récemment menés à terme, avec la Communauté économique européenne. Cet accord-cadre énonce les objectifs et engagements que se sont fixés

le Canada et le Japon en vue d'encourager la coopération dans une large gamme de domaines économiques. Je suis persuadé que cette nouvelle page de l'histoire de nos échanges attestera chaque jour davantage du caractère mutuellement bénéfique de notre association.

"...Mais, aussi satisfait que je sois de la signature de cet accord-cadre et des perspectives qu'il ouvre dans les domaines du commerce et de l'investissement, je m'attache encore plus aux autres volets de nos relations: l'accord culturel conclu cette semaine et l'importance croissante des consultations politiques de nos deux gouvernements. Le Canada et le Japon sont, l'un pour l'autre, une fenêtre ouverte sur un autre monde.

"...M. Miki et moi nous sommes promis cette semaine que désormais Ottawa et Tokyo chercheront par des contacts plus réguliers à mieux se connaître, tout en travaillant pour que, d'ici la fin de la décennie, les belles promesses des années soixante-dix, qui s'étaient estompées récemment, soient tenues."

région. Pendant son séjour, le couple a assisté à une représentation du théâtre Nō.

Le dernier jour de sa visite, lors d'un déjeuner au Cercle national des journalistes du Japon, M. Trudeau a prononcé un important discours (voir page précédente).



Photo: Presse canadienne

M. Trudeau, en compagnie de sa femme et de Mme Miki, s'entretient avec le premier ministre japonais, M. Takeo Miki, lors d'un banquet donné par celui-ci en l'honneur des visiteurs canadiens.



Photo: Presse canadienne

Le dernier jour de son voyage au Japon, M. Trudeau a eu des entretiens avec son homologue japonais, M. Miki.

Avant le départ de la délégation canadienne, les deux premiers ministres ont émis un communiqué conjoint en 24 points, portant sur le resserrement des liens économiques, commerciaux, politiques et culturels entre les deux pays (voir ci-dessous).

Invitations officielles

M. Trudeau a invité le premier ministre du Japon à venir en visite officielle

au Canada à une date ultérieure qui agréée aux deux chefs d'État, et M. Miki a accepté avec plaisir l'invitation de M. Trudeau.

Le premier ministre canadien a aussi adressé une invitation similaire au prince héritier et à la princesse héritière du Japon, en exprimant l'espoir qu'une telle visite puisse être organisée à une date qui convienne aux deux gouvernements.

Un communiqué fait le bilan de la visite du premier ministre Trudeau

Le communiqué conjoint émis le 26 octobre résume les principaux points des entretiens à l'échelon supérieur qui ont eu lieu entre MM. Trudeau et Miki. Voici les points saillants de ce communiqué.

“...Les deux premiers ministres sont d'avis que l'épanouissement de l'amitié et de la coopération canado-japonaises revêt de l'importance non seulement pour les deux pays en cause, mais pour toute la communauté internationale. Ils ont réaffirmé la valeur des échanges continus d'information sur les objectifs stratégiques à long et à court terme de chaque gouvernement, et se sont engagés à resserrer les consultations et la coopération entre eux sur les problèmes d'intérêt commun tant à l'échelle bilatérale que multilatérale. Ils ont constaté que les efforts en vue de systématiser et de rapprocher les rencontres de consultation à tous les niveaux s'étaient révélés fructueux. A ce propos, ils ont souligné l'importance du comité ministériel canado-japonais

et se sont entendus pour que le Canada soit l'hôte de la prochaine réunion, dont la date sera fixée le plus tôt possible, à la satisfaction des deux parties. Ils ont aussi convenu que les ministres des affaires étrangères des deux pays poursuivront et renforceront les pratiques régulières d'étroites consultations dont la fréquence s'est d'ailleurs accrue au cours des dernières années.

“...Les deux premiers ministres ont noté avec satisfaction la croissance rapide et constante des échanges entre leurs deux pays, grâce à laquelle le Japon s'est hissé au deuxième rang des partenaires commerciaux du Canada. Ils ont exprimé l'espoir que les relations bilatérales se développeront davantage et que le commerce continuera de s'accroître de façon harmonieuse. Ils ont

de nouveau reconnu l'importance des ressources minérales et énergétiques et des produits agricoles et forestiers dans leurs économies respectives et ont noté en particulier que le charbon, les métaux non ferreux, les produits forestiers et papetiers, les céréales et les oléagineux occupent une grande place dans le commerce entre les deux pays. M. Trudeau a mentionné à ce propos que le porc constitue l'une des principales exportations canadiennes au Japon. Les deux premiers ministres ont pris bonne note de la position du Canada en tant que fournisseur stable. Ils ont discuté de la politique canadienne de transformation plus poussée des matières premières et ont convenu qu'elle pourrait être mise en oeuvre à l'avantage mutuel des deux pays. Ils ont discuté également de questions relatives à l'accroissement des exportations canadiennes de produits valorisés, de biens manufacturés et de produits à haute technicité.

“Les deux chefs de gouvernement

ont noté avec satisfaction les efforts déployés de chaque côté pour recenser les secteurs des économies canadienne et japonaise qui sont le plus à même de bénéficier d'une coopération économique accrue et favorable aux deux parties. Ils ont passé en revue les progrès accomplis jusqu'ici dans des projets précis, notamment en matière de logement et d'informatique, lesquels ont démontré les avantages réciproques qu'on peut tirer de la coopération économique. Ils ont aussi observé que le Japon avait envoyé des missions au Canada pour se renseigner sur l'exploitation des sables bitumineux et la prospection et l'exploitation de l'uranium, ainsi que sur le charbon thermique, la houille métallurgique, le logement, les contreplaqués et les pièces d'automobiles. Ils ont remarqué que pour sa part, le Canada avait envoyé au Japon des missions à caractère technique intéressées au charbon et aux pâtes et papiers, de même qu'une mission ADAC (avions à décollage et atterrissage courts) chargée d'explorer les possibilités d'une coopération industrielle à long terme dans le domaine de l'aérospatiale. Ils ont constaté que ces missions peuvent contribuer beaucoup à l'essor de la coopération économique, et ont trouvé

opportun, en conséquence, qu'une mission économique composée de hautes personnalités japonaises soit actuellement en visite au Canada. Ils ont enfin exprimé l'espoir que les contacts continueront de se multiplier entre le monde des affaires des deux pays.

“Les deux hommes d'État se sont dits particulièrement satisfaits d'avoir signé l'Accord-cadre sur la coopération économique, qui asseoir sur une base solide le développement à long terme du commerce et des relations économiques entre les deux pays. Ils ont noté que ce document engage les deux gouvernements à favoriser l'expansion et la diversification des échanges commerciaux et à encourager et faciliter la coopération entre les industries des deux pays. Ils ont aussi remarqué que l'accord-cadre prévoit la création d'un comité mixte chargé de promouvoir la coopération économique, et ont convenu qu'il tiendrait sa première réunion au Canada, à un moment qui conviendra aux deux parties, l'an prochain. Ils ont enfin ajouté que ce comité viendra compléter et renforcer les mécanismes consultatifs déjà en place.

“...Prenant en considération les riches patrimoines culturels des deux

pays, les deux hommes d'État ont convenu qu'il était essentiel à une meilleure entente entre les deux peuples de favoriser les échanges à tous les niveaux, en particulier dans le domaine culturel. A ce sujet, ils ont exprimé l'espoir que la mise en oeuvre de l'accord culturel permettra de multiplier les échanges et les contacts culturels entre les deux pays. Ils ont souhaité également voir s'accroître davantage les échanges d'information entre les media canadiens et japonais, au plus grand profit de la compréhension mutuelle des deux peuples.

“Les deux premiers ministres ont été heureux de constater les progrès accomplis dans la promotion des études canadiennes au Japon et des études japonaises au Canada, ainsi que dans les échanges universitaires entre les deux pays, et ont convenu que ces efforts doivent être poursuivis et même étendus. A ce propos, le premier ministre Miki s'est dit heureux que son homologue canadien ait inauguré officiellement le programme des études canadiennes au Japon au cours de sa visite.”

Coopération pour l'exploitation des sables bitumineux

Le ministre de l'Énergie, M. Alastair Gillespie, a annoncé que le Canada et le Venezuela entreprendraient une série de consultations sur la rentabilité d'échange de programmes pour l'exploitation des sables bitumineux.

C'est lors de la visite au Canada, en juin dernier, de M. Valentin Hernandez-Acosta, ministre vénézuélien des Mines et des Hydrocarbures, que l'on discuta de la possibilité d'entreprendre ces consultations.

Des représentants de la nouvelle corporation nationale de l'énergie, Pétro-Canada, visiteront bientôt le Venezuela afin de poursuivre les négociations.

M. Maurice F. Strong, président du conseil d'administration et M. Wilbert H. Hopper, président et secrétaire directeur, seront les invités de *Petroleos de Venezuela*. Ils se rendront dans la région où se trouvent les sables bitumineux Orinoco. Ils poursuivront des entretiens avec les représentants officiels vénézuéliens du pétrole pour conclure une entente touchant les secteurs de coopération.

Conclusion: la visite du premier ministre a été fructueuse

On peut dire que la visite du premier ministre Trudeau au Japon a été un succès en tous points. Ses rencontres avec le premier ministre Miki et d'autres dirigeants japonais ont été extrêmement fructueuses et ont fait apparaître une correspondance de vues, particulièrement sur l'état des relations bilatérales. Lors de la première rencontre des deux premiers ministres, M. Miki a fait écho au désir du Canada de renforcer davantage les relations bilatérales dans les domaines politique, économique et culturel. Il a mis l'accent sur les ressemblances entre les deux pays en tant que démocraties industrialisées, membres de la région de l'Asie et du Pacifique et qui entretiennent des relations très étroites et importantes avec les États-Unis. Les deux dirigeants ont qualifié d'excellent l'état actuel des relations, et ont reconnu qu'il conviendrait de multiplier les échanges dans tous les domaines.

Bien qu'il n'y ait eu aucune percée sur le front économique et commercial, il est évident que de réels progrès ont été accomplis pendant le séjour de M. Trudeau au Japon, et que de vieilles illusions s'écroulent. Ces changements ne se feront pas du jour au lendemain et demeurent en grande partie tributaires de l'attitude et des réalisations des entreprises canadiennes. Toutefois, les dirigeants du gouvernement et du milieu des affaires japonais ont reconnu les efforts du Canada en vue d'une plus grande industrialisation, et considèrent que cette évolution est à la fois complémentaire et conforme à la stratégie de développement industriel du Japon.

Les deux hommes d'état ont convenu que les perspectives d'accroissement des investissements et d'élargissement des échanges commerciaux entre les deux pays sont très prometteuses.

La chronique des arts

Acquisition d'une oeuvre d'art

Un ciboire d'argent, bel exemple d'art liturgique exécuté à Amsterdam au début du dix-septième siècle, a été acquis par le Musée des beaux-arts de Montréal.

La demande de pièces d'argenterie était fort grande dans les Provinces-Unies de Hollande qui venaient de conclure, en 1609, une trêve de douze ans avec l'Espagne.

"L'auteur de cette pièce n'a pas encore été identifié", a déclaré M. David Carter, directeur du musée. Le poinçon, aux armes d'Amsterdam, porte un "I" en forme d'écusson sous la base.

L'objet mesure 65,4 cm de haut (25 $\frac{3}{4}$ po) et à la base, le diamètre est de 23,3 cm (9 $\frac{3}{16}$ po).



Musée des beaux-arts de Montréal

L'importance culturelle de l'Italie apparaît dans les angelots du calice. Trois scènes de la vie du Christ ornent la base, rappelant la persistance des sujets religieux dans l'art hollandais bien que l'Église calviniste n'ait exercé pratiquement aucun mécénat.

Deux peintres québécois à Paris

Deux artistes du Québec, René Gagnon et Andrée Beauregard, ont accueilli récemment le public parisien au vernissage de leur exposition.

Peintre du Saguenay, René Gagnon, dont l'oeuvre s'inscrit par sa façon de traiter le paysage, dans la lignée du "Groupe des Sept", expose dans une galerie de la rue Mouffetard. Ses tableaux font revivre, dans un style très personnel, les sites inviolés de la côte nord du Saint-Laurent.

La licrière Andrée Beauregard présente, dans une galerie proche de la Bastille une sélection d'une dizaine de tapisseries tissées spécialement pour l'occasion. Véritable prouesse technique, sans pour autant manquer d'humanité, son triptyque en fibre métallique a particulièrement retenu l'attention des spécialistes.

~ ~ ~

Série de livres sur des artistes canadiens

La Galerie nationale du Canada a lancé une intéressante série d'ouvrages intitulés *Artistes canadiens* qui feront connaître la vie et l'oeuvre d'importants artistes de notre pays.

Les quatre premiers livres de la série écrits par des spécialistes, comprennent, chacun, une introduction, des illustrations d'oeuvres importantes, une liste des principales expositions, ainsi qu'une bibliographie complète. Le directeur de cette collection est Dennis Reid, conservateur de l'art canadien de l'époque post-confédérale et auteur du catalogue *Le Groupe des Sept* (Galerie nationale du Canada, 1970) et de *A Concise History of Canadian Paintings* (Oxford University Press, 1973).

Le premier livre de la série, *Bertram Brooker* de Dennis Reid, est une étude complète de l'oeuvre d'un artiste aux talents variés et dont l'influence réelle mais effacée a marqué l'art canadien.

Dans *William Hind*, deuxième livre de la série Russell Harper raconte l'histoire fascinante d'un artiste de l'époque victorienne dont la carrière avait sombré dans l'oubli. Hind a su donner par ses couleurs brillantes et son souci du détail, une saveur préraphaélite à la représentation de la nature sauvage de l'est et de l'ouest du pays où il a voyagé et chassé.

Paul-Émile Borduas de François-Marc Gagnon est la première étude complète

publiée en anglais de l'une des figures dominantes de l'art moderne canadien. Bien enraciné dans l'art traditionnel du Québec, cet artiste montréalais controversé a su adapter des styles internationaux et assurer sa réputation comme pionnier de l'automatisme et auteur du *Refus global*. François-Marc Gagnon, professeur d'histoire de l'art à l'Université de Montréal, a beaucoup écrit sur Borduas et révisé actuellement une traduction anglaise des écrits de l'artiste.

Dans *Edwin Holgate*, Dennis Reid situe pour la première fois, la place importante qu'occupe cet artiste du XXe siècle. Érudit, individualiste isolé dans des groupes tapageurs, Holgate a appliqué son sens exquis de la couleur et son talent très sûr à tous les sujets qu'il a traités. C'est en préparant une exposition du Programme national, que Dennis Reid a eu l'idée de rassembler le matériel nécessaire à cet ouvrage.

D'autres volumes paraîtront bientôt.

On peut se procurer les livres de la série *Artistes canadiens* en écrivant à la Corporation des Musées nationaux, Service du Marketing, Ottawa (Ontario) K1A 0M8, Canada.

~ ~ ~



Après s'être reposé un an, le poète-chansonnier Gilles Vigneault, retourne à ses spectacles; il fera une tournée au Québec et un voyage en France et en

Suisse pour y faire entendre ses nouvelles compositions.

Sur la scène Vigneault chante, parle, danse et raconte des histoires. Ses chansons...des messages d'amour, c'est la redécouverte de l'identité canadienne-française.



Renée Claude fait une rentrée fracassante avec un nouveau long-jeu. Les paroles de *Le désamour* sont de Mouffe et la musique est d'Yves Lapierre.

Renée Claude réunit le talent, le charme et la beauté. Son spectacle est un produit poli par les années d'expérience. Sa présence est captivante et pleine de douceur.

L'automne 1976: un printemps pour le troisième âge

Seize organismes à vocation sociale avaient dévoilé en septembre un programme concerté d'activités dont l'ambition était de faire de l'automne 1976 "Un printemps pour le troisième âge". Ce programme présenté sous le titre L'ÂGE ET LA VIE a été bien rempli au cours des mois d'octobre et novembre alors que par des activités de tout genre on a essayé de sensibiliser la population aux problèmes du troisième âge.

L'ÂGE ET LA VIE est un organisme sans but lucratif fondé au mois de février dernier par un groupe de citoyens; il bénéficie de subventions provenant principalement du ministère de la Santé et du Bien-être social (Ottawa) et du ministère des Affaires sociales (Québec), ainsi que du mouvement des Caisses populaires Desjardins.

"Nous croyons qu'au moins 1 500 000 Québécois seront rejoints par cet effort conjoint de sensibilisation" avait déclaré M. Hubert de Ravinel, président de



L'âge de la retraite pose de nouveaux problèmes...

L'ÂGE ET LA VIE. Notre objectif est de contribuer à un changement dans l'attitude de la population face à son propre vieillissement et à celui des autres. C'est la première fois au Québec, depuis l'Année internationale de la femme, qu'un si grand nombre d'organismes participent à un effort commun dans le domaine social.

"Comme pour les accidents, nous pensons souvent que la vieillesse, ça n'arrive qu'aux autres", ajoute M. de Ravinel. "En réalité, nous vieillirons comme nous aurons vécu: C'est bien avant la quarantaine que nous aurons déterminé quelle sorte de vieillards nous deviendrons! Nous contentons-nous du sort qui semble être ré-



Les enfants trouvent auprès des vieillards des amis compréhensifs

Une table-ronde: on veut savoir pourquoi

Autour d'une table-ronde on a étudié les questions des personnes âgées:

- Pourquoi le médecin augmente la durée de notre vie, si la société nous rejette à 65 ans?

- Pourquoi aujourd'hui, on n'a plus le temps de s'occuper des vieillards et des enfants?

- Pourquoi dans de nombreux pays riches, le taux de suicide augmente autour de l'âge de la retraite?

- Pourquoi est-il plus difficile de trouver un emploi quand on a de l'expérience que lorsqu'on en n'a pas.

- Pourquoi dans la société actuelle la femme vieillissante est-elle rejetée, alors qu'on n'y admet que les femmes jeunes et jolies?

C'est pour chercher une réponse à ces questions que le mouvement L'âge et la vie a réuni, pendant deux jours, une table-ronde de personnalités québécoises et étrangères dont la compétence est reconnue. A ce groupe de juristes, travailleurs sociaux, sociologues, démographes, syndicalistes, hauts-fonctionnaires, médecins et journalistes s'ajoutaient les noms de trois invités prestigieux: MM. Hubert Beuve-Méry et Jean Carette, de Paris, et le docteur Jean-Pierre Junod, de Genève. La discussion a été ponctuée d'extraits de trois nouveaux films de Guy L. Coté, tournés avec des personnes âgées: *Rose et monsieur Charbonneau*, *Monsieur Journault* et *Les vieux amis*. Ces extraits ont apporté, par le vécu qu'ils expriment, des éléments à la réflexion des panélistes. En plus de constituer un événement exceptionnel, cette table-ronde a eu le mérite d'atteindre un auditoire extrêmement vaste puisqu'elle a été télédiffusée intégralement dans 24 villes du Québec.

servi aux retraités d'aujourd'hui et que la société maintient trop souvent à l'écart?"

C'est le 8 septembre, avec la série de Radio-Canada, "Le temps de vivre", un carrefour hebdomadaire d'idées pour les retraités, qu'ont débuté les diverses manifestations. Une semaine plus tard, "Vieillir et vivre", une série de 19 émissions sur les problèmes de la vieillesse à travers le monde, a pris l'antenne à Radio-Canada qui a montré également les deux nouveaux films de Georges Dufaux, *Au bout de mon âge* et *Les jardins d'hiver*, productions de l'ONF. Signalons aussi le début d'un téléroman de Jeannette Bertrand, *Grand'papa*, et enfin le téléthéâtre de Guy Dufresne, *Johanne et ses vieux*. Un dossier spécial de deux heures, "Après demain", élaboré en collaboration avec un groupe de personnes âgées, a été diffusé le 18 octobre.

A Montréal le public a été invité à participer à deux journées consacrées à "Informations et témoignages", un aller-retour entre la réflexion des ex-



Les couples âgés connaissent trop souvent l'insécurité...

perts et des expériences vécues au Québec par et pour des personnes âgées.

Un mini-festival de films sur le thème du vieillissement a présenté environ 25 films provenant de 12 pays.

Par une exposition de dessins d'enfants sur la personne âgée, on a voulu aussi sensibiliser les jeunes aux problèmes du troisième âge. Même une caricature prouvant qu'on est tous vieux par rapport à quelqu'un...est venue compléter la publicité.

Enfin, à toutes ces activités pédagogiques et socio-culturelles s'est ajouté l'appui de la presse écrite et parlée qui a joué un rôle de premier plan pour informer le public.

Le suisse et les tamias

Deuxième d'une série d'articles consacrés à la faune du Canada, publiés par le ministère de l'Environnement (Service canadien de la faune).

Le suisse et les tamias sont les plus petits animaux de la famille des écureuils. Au Canada et aux États-Unis, ils vivent habituellement en forêt ou à proximité de celle-ci, mais on en trouve certaines espèces au-delà de la zone forestière des montagnes ou dans les régions semi-désertiques et parsemées de buissons de l'ouest des États-Unis. On en rencontre aussi dans des régions aussi septentrionales que le Yukon et aussi méridionales que le Mexique, mais ils sont absents de la toundra, des prairies de l'Ouest ou des forêts subtropicales de la Floride. Ils évitent habituellement les sols détrempés, probablement parce que ces derniers ne sont pas propices au fouissage.

Aspect général

On peut facilement distinguer les suisses et les tamias aux bandes pâles et foncées qu'ils ont sur le dos et la tête. Toutefois, il peut arriver qu'on les confonde avec les spermophiles, écureuils plus gros dont les bandes dorsales s'arrêtent à la nuque.

L'Ouest possède quatre espèces de tamias (*Eutamias*), l'Est, une seule: le suisse (*Tamias*). Ces cinq espèces ont cinq bandes foncées et quatre bandes pâles, mais, chez le suisse, deux des bandes pâles du dos sont plus marquées: elles sont deux fois plus larges que toutes les autres. La fourrure du dos et des flancs prend des teintes variées allant du noir, au brun, et au gris; celle du ventre passe progressivement au blanc ou au chamois.

Le suisse, assez gros (un peu moins de 100 gr), a une queue relativement courte égale, approximativement, au tiers de la longueur totale de l'animal tandis que les tamias de l'Ouest, plus petits (environ 50 gr), ont une queue plus longue, presque égale à la moitié de leur longueur totale. Le suisse mesure de 20 à 28 cm de longueur et les tamias de l'Ouest, de 17 à 25 cm.

Terriers

Le suisse et les tamias sont des animaux fouisseurs, qui se construisent des galeries et des nids dans le sol. Les entrées de leurs terriers sont

habituellement bien dissimulées sous des roches ou d'épaisses broussailles.

À l'extrémité de la galerie se trouve un nid circulaire d'environ six pouces de diamètre, tapissé de matériaux isolants: herbes sèches, feuilles déchiquetées ou têtes de graines duveteuses de certaines plantes. L'animal entrepose les graines sous le tapis végétal et c'est dans ce nid qu'il passe la période la plus froide de l'hiver, couché en rond sur ses provisions.

Accouplement et reproduction

Les mâles sont les premiers à sortir au printemps dès que la neige commence à fondre. Les femelles apparaissent une ou deux semaines plus tard et c'est alors que commence la période d'accouplement. Au Canada, cette période se situe aux mois d'avril et de mai, (surtout de la mi-avril à la mi-mai). L'élevage des petits incombe uniquement aux femelles.



On estime que la période de gestation est d'environ 30 jours, quoique ce ne soit pas une certitude absolue. La portée habituelle est de quatre, cinq ou six petits, mais on a déjà observé des portées d'un seul petit, et d'autres en comptant jusqu'à huit. Au Canada, ces petits rongeurs n'ont qu'une seule portée et une seule saison de reproduction, mais aux États-Unis, le suisse comme les tamias de l'Ouest peuvent donner deux portées au cours d'une même année.

Croissance des petits

Le suisse et les tamias naissent aveugles et sans poil, dans un nid souterrain, et leur poids varie de 2,5 à 3 gr. À l'oeil nu, leur poil ne devient visible qu'à l'âge de dix jours. Leurs oreilles ne s'ouvrent qu'à leur 28^e jour et leurs yeux, le 32^e jour.

Lorsqu'ils atteignent l'âge de cinq ou six semaines, les petits commencent à s'aventurer hors du terrier pour trotter en surface. Ils sont d'abord sans peur, puis, après quelques jours passés à l'extérieur, ils deviennent plus vigilants et s'enfuient vivement au moindre bruit. Les petits croissent rapidement à la fin de l'été, de sorte qu'avant la fin de septembre, ils sont déjà devenus adultes. Certains se reproduisent dès leur première année, d'autres seulement à la deuxième.

Habitudes alimentaires

Suisses et tamias passent la plus grande partie de leur journée à recueillir et amasser des graines, lesquelles constituent leur plus importante source de nourriture. Ces petits animaux retiennent les graines dans leurs abajoues membraneuses, tout en continuant leur cueillette. Lorsque leurs abajoues sont pleines, ils vont en déverser le contenu sous le tapis de leur nid souterrain ou le cacher à la surface du sol sous des feuilles et d'autres débris végétaux. Pendant tout le printemps, l'été et l'automne, s'ajoutent à ce régime alimentaire des insectes, des fleurs, des fruits, des champignons et, à l'occasion, des oeufs d'oiseaux.

Hibernation

Vers la fin de juillet, suisses et tamias commencent à amasser d'importantes quantités de graines et à les emmagasiner dans leur terrier. Ainsi, en octobre, chacun a accumulé une provision de graines grâce à laquelle il peut survivre en hiver.

À la différence des spermophiles, les suisses et tamias n'accumulent pas de graisse dans leur organisme au cours des mois d'été, à l'exception d'un certain nombre qui le font juste avant d'hiverner. Donc, en octobre, alors que bon nombre de spermophiles sont déjà en état d'hibernation, les suisses et les tamias font encore leurs provisions.

Ce n'est qu'en novembre qu'ils se terrent dans leur refuge souterrain pour hiberner.

Toutefois, il ne s'agirait pas d'hibernation très profonde. On a lieu de penser que suisses et tamias s'éveillent périodiquement pour consommer une partie de leur provision de nourriture et il arrive d'ailleurs, qu'on les voie en hiver à la surface du sol lorsque le

temps est doux.

A ce sujet, on a avancé récemment une hypothèse selon laquelle ils n'hiberneraient vraiment que lorsque leur provision de nourriture serait complètement épuisée. Ainsi, l'hibernation constituerait une mesure d'urgence pour survivre. Seulement deux tamias ont déjà été dégagés de leur terrier en hiver et trouvés en état d'hibernation, et ils n'avaient plus de provision de nourriture ni l'un ni l'autre.

Leur importance pour l'homme

Par l'habitude qu'ils ont d'emmagasiner des graines sous des débris de surface, les suisses et les tamias contribuent grandement à la dissémination des graines. Toute graine enterrée partiellement de la sorte et non consommée a plus de chances de germer qu'une graine tombée en surface. Les suisses et les tamias favorisent donc la pousse des arbrisseaux, arbres et autres plantes à graines.

Par contre, lorsqu'ils sont très nombreux, ces petits animaux peuvent empêcher la pousse normale des résineux, notamment des pins, dont ils mangent les graines et il faut alors les empoisonner afin que les semis croissent et germent normalement. Toutefois, cette méthode n'est pas satisfaisante: elle a des effets nuisibles sur d'autres espèces d'animaux sauvages. Elle peut, entre autres, détruire des espèces utiles de gibier à plumes et des oiseaux chanteurs insectivores.

L'importance des suisses et des tamias tient, pour une bonne part, au plaisir des campeurs, des excursionnistes et de tous ceux qui aiment la nature. Nos parcs nationaux et provinciaux perdraient de leur intérêt si les suisses ou les tamias ne surgissaient dans les sentiers de forêt ou ne venaient marauder dans les terrains de camping.

Hebdo Canada est publié par la Direction des services d'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.

Aide canadienne au Laos

Le représentant permanent du Canada auprès des Nations Unies, M. H. Barton, a remis, au nom du gouvernement du Canada, un chèque de 250 000 \$ à Sir Robert Jackson, secrétaire général adjoint et coordinateur de l'assistance au Cap-Vert, à l'Indochine et à la Zambie. Cette contribution, qui sera versée au Fonds spécial du Secrétaire général pour le programme d'assistance humanitaire en Indochine, répond à une demande adressée aux Nations Unies par le gouvernement du Laos, et servira à faciliter l'achat par l'Organisation mondiale de la santé, d'équipement médical de base et de médicaments pour parer aux besoins les plus urgents.

Un Canadien est élu au Comité des Droits de l'Homme des Nations Unies

Un Canadien, le professeur Walter S. Tarnopolsky, a été élu, le 20 septembre, au Comité des Droits de l'Homme des Nations Unies pour une première période de quatre ans. Ce comité qui réunit 18 experts du domaine des droits de l'homme, est prévu par le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (entré en vigueur le 23 mars 1976), auquel le Canada a accédé le 19 mai de cette année. Son but premier consiste à examiner les rapports des États parties "sur les mesures qu'ils auront arrêtées et qui donnent effet aux droits reconnus dans le présent Pacte, et sur les progrès réalisés dans la jouissance de ces droits". Les élections à ce comité se sont tenues à New York, le 20 septembre, à une réunion des 37 pays qui ont adhéré à ce pacte international.

Né à Gronlid (Saskatchewan), le professeur Tarnopolsky est diplômé de l'Université de Saskatchewan, de l'Université de Columbia et de l'Université de Londres; il a enseigné le droit en Saskatchewan, à Ottawa et Windsor, ainsi qu'à Osgoode Hall. De 1972 à 1975 il était vice-recteur (académique) de l'Université York de Toronto, et au cours de l'année dernière il était professeur de droit invité à l'Université Laval. Il est maintenant professeur à l'École de droit Osgoode Hall, à l'Université York. Monsieur Tarnopolsky est l'auteur de nombreux

articles sur les droits de l'homme, et d'un livre très connu intitulé *The Canadian Bill of Rights*. C'est un juriste de renommée internationale dans le domaine du droit appliqué aux questions des Droits de l'Homme.

Visite d'une délégation du Rwanda

A l'invitation du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, une délégation ministérielle du Rwanda dirigée par le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, M. Aloys Nsekaliye, a effectué une visite officielle au Canada en octobre.

Le programme de la visite avait prévu des entretiens avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le président de l'Agence canadienne de Développement international, et le vice-président du Centre de Recherche pour le Développement international. Les discussions ont porté principalement sur la coopération bilatérale, la francophonie et les relations entre pays développés et pays en voie de développement. La signature d'un accord de coopération économique portant sur la mise en valeur des vallées marécageuses de la région du Mutara était également prévue.

Le Manitoba emprunte des francs suisses

Le premier ministre du Manitoba, M. Ed Schreyer a annoncé qu'un emprunt de 150 millions de francs suisses (environ 58 millions \$ C) a été négocié à un taux de 6¹/₈ % qu'il a qualifié "d'exceptionnellement avantageux".

Le prêt, fourni par un organisme privé, la *Union Bank* de Suisse, a été consenti le 20 septembre. Les valeurs, d'une durée de sept ans, seront vendues à leur parité à des investisseurs auxquels elles procureront un taux d'intérêt de 6¹/₈ %. Elles peuvent être rachetées, à la demande de la province, à tout moment après quatre ans.

L'emprunt sera consacré à des dépenses en immobilisations d'ordre général du gouvernement du Manitoba. L'Assemblée législative a voté un crédit de 69 millions \$ pour des dépenses d'ordre général, dont 58 millions seront couverts par cet emprunt à faible taux d'intérêt.